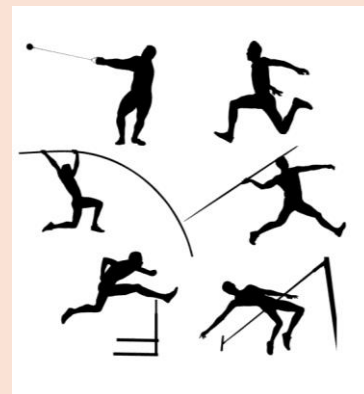


# Championnat départemental d'Athlétisme BENJAMINS/ MINIMES



## DATE & LIEU

- Mercredi 15 mai 2024 de 8h30 à 17h00
- Stade Michel Lecointre – 22 bd Alexandre Millerand 44200 Nantes

HORAIRES (consulter la feuille ci-jointe)

## DOCUMENTS UTILES

L'ensemble des documents est consultable sur le site internet de l'UGSEL 44 dans l'onglet « Athlétisme », rubrique « Documents utiles ».

- [Montée de barre HAUTEUR B/M](#)
- [Montée de barre PERCHE B/M](#)
- [Minimas de qualification pour le régional d'athlétisme estival 2024](#)
- Vérification avec cotations équipes BF/BG
- Vérification avec cotations équipes MF/MG
- Liste des établissements autorisés à s'engager en « Critérium Collège »
- L'ensemble des tutos USPORT (suppressions, modifications...)

## JURY

- Le responsable du Jury se réserve le droit de ne pas accepter ou de disqualifier les athlètes qui ne présenteraient pas de jury. **Merci de communiquer le nom et prénom du jury adulte et des jeunes officiels avant 17h00 le lundi 13 mai 2024 à [ugsel@ec44.fr](mailto:ugsel@ec44.fr).**
- Se munir du matériel nécessaire, en fonction de son affectation au jury : chronos, sous-mains personnels, stylos...
- Les engins de lancer et de mesure sont à récupérer à la chambre d'appel.
- Au terme du concours, veillez à rapporter la totalité du matériel à la chambre d'appel. Nous vous remercions de vous assurer du respect de ce matériel.
- **Après chaque épreuve, entourer la meilleure performance et la reporter dans la dernière case de la feuille de saisie du concours concerné. Apporter la feuille complète au secrétariat de compétition.**
- A l'issue de chaque concours, les médailles seront distribuées par le jury du concours.

## DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont obligatoires sur USPORT avant le jeudi 9 mai 2024 à 23h00.

**ATTENTION : ANTICIPEZ vos inscriptions car la date limite d'inscription se situe sur un long week-end.**

Tous les qualifiés individuels de district ont été automatiquement inscrits sur USPORT pour le département.

Vous devez UNIQUEMENT inscrire sur USPORT niveau DÉPARTEMENTAL :

- ✓ Vos individuels pour les épreuves qui n'étaient pas représentées sur les compétitions secteur (perche, marteau),
- ✓ Vos équipes (vérifier impérativement leur compatibilité grâce aux tableaux en ligne sur le site internet de l'UGSEL44 onglet « Athlétisme », rubrique « Documents essentiels »),
- ✓ Vos relais d'équipes qui se sont qualifiés aux secteurs,
- ✓ Vos QE acceptées par le Comité (n'oubliez pas de renseigner les performances sur USPORT au format indiqué dans l'encadré en haut de la liste des élèves à inscrire sur USPORT).

**Vérifier attentivement la liste de vos élèves qualifiés et informer le Comité avant le jour de la compétition si vous avez connaissance de certaines absences.**

## **DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

### **1. BENJAMIN.E.S**

#### **SAUT EN HAUTEUR :**

- Une bande blanche de 50 cm de long sur 10 cm de large, partagera la zone d'impulsion en deux parties.
- Le sauteur devra sauter dans la zone côté course d'élan. L'objectif à atteindre est de sauter dans une zone pour retomber dans une autre zone. Ceci l'obligera à prendre des marques et il devrait y avoir moins de problèmes de sécurité.
- Il faut bien noter que mettre le pied sur le trait blanc ou au-delà, sera considéré comme un essai.

#### **HAIES**

	<b>Distance</b>	<b>Nombre</b>	<b>Départ</b>	<b>Intervalle</b>	<b>Arrivée</b>	<b>Hauteur</b>
<b>Benjamines</b>	50	5	11,50	7,50	8,50	0,65
<b>Benjamins</b>	50	5	11,50	7,50	8,50	0,65

**RELAIS** : les zones de transmission 30m

### **2. MINIMES**

#### **HAIES**

	<b>Distance</b>	<b>Nombre</b>	<b>Départ</b>	<b>Intervalle</b>	<b>Arrivée</b>	<b>Hauteur</b>
<b>Minimes Filles</b>	50	5	11,50	7,5	8,5	0,76
	80	8	12	8	12	0,76
	200	10	21,46	18,28	14,02	0,76
<b>Minimes Garçons</b>	80	8	12	8	6,00	0,84
	100	10	13	8,5	10,5	0,84
	200	10	21,46	18,28	14,02	0,76

**RELAIS** : les zones de transmission 30m

## **PARTICIPATIONS AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES**

4 épreuves individuelles maximum dont 2 courses au plus + 1 relais

## **MINIMAS DE QUALIFICATION AU RÉGIONAL**

Se reporter au livret régional (page 32).

- **Championnat régional B/M : mercredi 29 mai 2024 à Nantes (44)**
- **Championnat national B/M : 18 et 19 juin 2024 à Strasbourg (67).**

## **QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES POUR LE RÉGIONAL**

Disponibles sur le site internet de l'UGSEL44 (onglet athlétisme, rubrique « Documents essentiels »), elles doivent être remises à déposer au secrétariat de la compétition au plus tard le jour du championnat départemental. Elles seront transmises au responsable de la commission compétente.

**Il faut impérativement indiquer : nom et prénom – établissement - catégorie - performance et motif.**

## **Championnat par équipes**

En complément de l'inscription des équipes sur USPORT, chaque établissement doit faire parvenir au secrétariat départemental, **la feuille de composition d'équipe au plus tard le vendredi 6 mai avant 17h00.**

**ATTENTION : avec l'inscription d'une équipe, il faut impérativement indiquer le nom d'un juge élève.**

**Sans sa présence, l'équipe ne pourra pas participer.**

**Les modifications de composition d'équipe sont à déposer au secrétariat, dès votre arrivée le jour même de la compétition. Aucune modification ne sera possible dès lors que les concours et les courses auront débutés.**

Chaque jury donnera la performance à chaque participant et les résultats seront affichés à la fin de chaque épreuve au secrétariat de compétition.

Les minimas de qualifications individuelles ont été légèrement modifiés. Pour permettre à un maximum d'élèves de participer, il est fortement conseillé de composer des équipes complètes. Chaque équipe comptera ses points et vérifiera le total publié.

Règlement et composition des équipes à consulter sur le site Internet de l'UGSEL Nationale.

**Rappel :** Les collègues ayant moins de 400 élèves peuvent s'engager en « Critérium de France de collège ». Les équipes peuvent être composées de garçons, de filles ou de garçons et de filles.

⚙ [Liste des établissements concernés dans le 44](#) ⚙

## **RÈGLEMENT PARTICULIER PAR ÉQUIPE**

### **1. COTATIONS (minimum 15 et maximum 18 + le relais)**

	<b>Obligatoires</b>	<b>Choix</b>
<b>* Courses : 5 à 6 cotations</b>	2 dans 2 groupes différents	+ 3 à 4 cotations au choix
<b>* Sauts : 5 à 6 cotations</b>	2 dans 2 sauts différents	+ 3 à 4 cotations au choix
<b>* Lancers : 5 à 6 cotations</b>	2 dans 2 lancers différents	+ 3 à 4 cotations au choix
<b>Relais : 1 cotation</b>	2 tentatives possibles, quel que soit le résultat de la 1 <sup>ère</sup> tentative	
<b>CLASSEMENT 15 cotations + le relais</b>	6 cotations + relais	+ 9 meilleures cotations

**\* 3 cotations maximum dans le même groupe de courses et dans la même épreuve de sauts et de lancers**

### **RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM DE France DE COLLÈGE**

Un même athlète ne peut pas participer à 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers.

#### ***Cotation relais :***

- Si le relais est composé exclusivement de garçons, la cotation se fera à partir de la table BG ou MG,
- Si le relais est composé exclusivement de filles, la cotation se fera à partir de la table BF ou MF,
- Si le relais est mixte, la cotation se fera à partir de la table BG ou MG.

### **2. PARTICIPATION AUX ÉPREUVES**

- Une équipe se compose de 5 au minimum et de 9 athlètes au maximum.
- 3 épreuves maximum par athlète, plus le relais.
- Les relayeurs doivent obligatoirement participer à au moins une épreuve individuelle du championnat par équipes

La participation aux épreuves n'est accessible que pour :

- ↳ Les élèves ayant réussi les minimas publiés sur le site,
- ↳ Les élèves ayant demandé des qualifications exceptionnelles,
- ↳ Les élèves participant au par équipe.

### **3. CLASSEMENT**

Obtenu par l'addition des 6 cotations obligatoires, de la cotation du relais et des 9 autres meilleures cotations.

En cas d'égalité :

- La meilleure cotation des relais sera déterminante,
- En cas de nouvelles égalité : la meilleure 15<sup>ème</sup> cotation, puis la meilleure 14<sup>ème</sup> ...

### **4. RÉCOMPENSES**

Des médailles récompenseront les 3 premiers de chaque épreuve individuelle et la 1<sup>ère</sup> équipe de relais.

Pour les concours par équipe (critérium et classique), des tee-shirts seront remis aux athlètes de la 1<sup>ère</sup> équipe.

Les récompenses seront remises à l'issue de chaque épreuve.

## 5. TENUE & DISCIPLINE

- ✓ Les responsables des élèves veilleront à ce que la tenue des athlètes soit adaptée à la pratique de l'athlétisme (**bermudas et caleçons interdits**).
- ✓ Les installations mises à disposition doivent être conservées propres et en bon état. **Chaque professeur présent doit veiller à l'application et au respect de ces consignes.**
- ✓ Si des problèmes de dégradations devaient être observés, l'UGSEL se réserve le droit d'avertir le Chef d'établissement des élèves concernés.